



Communiqué de presse

Luxembourg, le 20 mars 2019

Les auditeurs examinent l'écoconception et l'étiquetage énergétique dans l'UE

La Cour des comptes européenne réalise un audit sur les mesures prises par l'UE concernant l'écoconception et l'étiquetage énergétique des produits, y compris les appareils ménagers. Les auditeurs évalueront notamment la contribution apportée par ces mesures à l'efficacité énergétique de l'UE et à la réalisation de ses objectifs environnementaux.

Dans le cadre de sa lutte contre le changement climatique, l'UE s'est engagée à améliorer son efficacité énergétique de 20 % d'ici 2020 et de 32,5 % à l'horizon 2030. Pour y parvenir, la Commission prend des mesures afin que la conception des produits devienne plus écologique et que les consommateurs soient mieux informés. Un montant de quelque 0,8 milliard d'euros a été alloué à cet effet pour la période 2007-2020.

La Cour des comptes européenne publie aujourd'hui une AuditInfo sur la politique de l'UE concernant l'écoconception et l'étiquetage énergétique. Les AuditInfos fournissent des informations concernant une activité d'audit en cours. Elles sont conçues pour informer ceux qui s'intéressent à la politique ou aux programmes audités.

L'écoconception et l'étiquetage énergétique devraient se compléter. D'une part, les exigences en matière d'écoconception encouragent l'innovation et «écartent» du marché les produits les moins performants. D'autre part, les étiquettes énergétiques incitent les consommateurs à prendre des décisions plus éclairées, ce qui «rapproche» le marché de l'efficacité énergétique recherchée. La surveillance du marché est dès lors essentielle pour assurer que les produits soient conformes aux exigences.

L'objectif de ce communiqué de presse est de présenter les principaux messages de l'AuditInfo de la Cour des comptes européenne. L'AuditInfo est disponible dans son intégralité en anglais sur le site eca.europa.eu.

ECA Press

Mark Rogerson – Porte-parole T: (+352) 4398 47063 M: (+352) 691 55 30 63
Damijan Fišer – Attaché de presse T: (+352) 4398 45410 M: (+352) 621 55 22 24
12, rue Alcide De Gasperi - L-1615 Luxembourg
E: press@eca.europa.eu @EUAuditors eca.europa.eu

Les exigences actuelles relatives à l'écoconception couvrent 30 groupes de produits, qui vont des lampes à usage domestique aux chaudières industrielles à combustibles solides. Les règles sur l'étiquetage s'appliquent également, au moins en partie, à 13 de ces groupes de produits. L'audit consistera à examiner dans quelle mesure l'action de l'UE a contribué à obtenir de l'efficacité énergétique et à réaliser les objectifs environnementaux.

Les auditeurs centreront en particulier leur attention sur:

- o la gestion, par la Commission, des mesures en matière d'écoconception et d'étiquetage énergétique;
- o l'impact de l'action de l'UE sur les activités de surveillance du marché réalisées par les États membres.